

COMMISSION D'EXAMEN DES VŒUX PARCOURSUP
Rentrée universitaire 2021 / 2022

Vu le code de l'Education ;

Vu les dispositions de la Loi du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants (ORE) ;

Le Président de l'Université Le Havre Normandie arrête :

Article 1 : La commission d'examen des vœux Parcoursup du Diplôme Universitaire de Préparation aux Etudes Scientifiques pour la rentrée universitaire 2021/2022, est présidée par

M. MANCEAU David - Maître de conférences

Article 2 : la commission est composée des 2 autres membres suivants :

NOM, PRENOM

FONCTION

PRIGENT Arnaud

Maître de conférences

LANZA Valentina

Maître de conférences

Article 3 : Les modalités et critères d'examens des candidatures, susceptibles d'être communiqués sur demande suite à la décision du Conseil constitutionnel du 03 avril 2020, sont les suivants :

Les critères d'examen sont prioritairement les notes obtenues en première et terminale et plus particulièrement, si cette matière est présente dans le baccalauréat du candidat, en mathématiques ou dans toute matière scientifique. Les critères restants sont les appréciations du conseil de classe en première et terminale, ainsi que la cohésion du projet de formation vis à vis d'études dans une filière scientifique.

LE HAVRE, le 27/04/2021

Le Président de l'université

Pedro LAGES DOS SANTOS

